

<u>Nombre de conseillers</u>	
en exercice	10
présents	10
pouvoir	0
votants	10
pour	10
contre	0
Abstention	0
Date de convocation 07 janvier 2025	
Date d'affichage 24 janvier 2025	

DÉLIBÉRATION

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi 23 janvier à 19 heures, le conseil municipal de Gournay, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence du Maire, Philippe BAZIN.

Présents : Philippe BAZIN, Bertrand SACHET, Christian MONTINTIN, Catherine BOUHET, Francis CHAUMETTE, Pascal CHARTIER, Fabrice LARUE, Solange DURIS, Corentin LAVENU, Cyril VILLEMONT.

Absent - Excusé :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Solange DURIS

- **Projet d'extension de la salle des fêtes – Choix bureau de contrôle et coordonnateur SPS**

Monsieur le Maire présente les devis de la SOCOTEC qui s'élèvent à 6 500 € HT pour la mission contrôle et 5 400 € HT pour la mission de coordination SPS.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

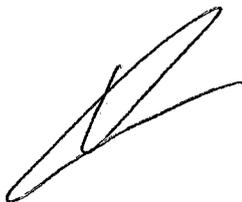
- De valider ces offres
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant

Le Maire,

la secrétaire de séance

Philippe BAZIN

Solange DURIS



<u>Nombre de conseillers</u>	
en exercice	10
présents	10
pouvoir	0
votants	10
pour	10
contre	0
Abstention	0
Date de convocation 07 janvier 2025	
Date d'affichage 30 janvier 2025	

DÉLIBÉRATION

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi 23 janvier à 19 heures, le conseil municipal de Gournay, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence du Maire, Philippe BAZIN.

Présents : Philippe BAZIN, Bertrand SACHET, Christian MONTINTIN, Catherine BOUHET, Francis CHAUMETTE, Pascal CHARTIER, Fabrice LARUE, Solange DURIS, Corentin LAVENU, Cyril VILLEMONT.

Absent - Excusé :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Solange DURIS

- Projet d'extension de la salle des fêtes - Attribution des lots

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu le Code de la Commande Publique,
 Vu les délibérations 2024-48 en date du 25 juin 2024 et 2024-67 en date du 22 octobre 2024,
 Vu l'avis d'appel public à concurrence publié du 02 décembre 2024 au 03 janvier 2025,
 Vu le rapport d'analyse des offres présenté par le maître d'œuvre,
 Vu la réunion de la commission appel d'offres qui s'est tenue le 20 janvier 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les lots de la manière suivante :

	ENTREPRISE	MONTANT HT	VARIANTE HT	TOTAL HT
LOT 1 TERRASSEMENTS VRD	POULAIN	14 025,38 €		14 025,38 €
LOT 2 GROS OEUVRE	MARTIN	82 870,60 €		82 870,60 €
LOT 3 RAVALEMENT	PEREIRA LAMY	5 140,00 €		5 140,00 €
LOT 4 CHARPENTE BOIS	GAUGRY	11 045,60 €		11 045,60 €
LOT 5 COUVERTURE BARDAGE	GAUGRY	35 760,05 €		35 760,05 €
LOT 6 MENUISERIES EXTERIEURES PVS MUR RIDEAU ALU SERRURERIE	DAVIER	38 302,60 €		38 302,60 €
LOT 7 PLATREterie ISOLATION FAUX-PLAFONDS MENUISERIES INTERIEURES BOIS	MEC	31 799,15 €	24 165,16 €	55 964,31 €
LOT 8 CARRELAGE FAÏENCE	DE MIRANDA PRADILLON	14 668,39 €	4 189,50 €	18 857,89 €
LOT 9 PEINTURE	COULEURS DECO	3 061,46 €	3 659,26 €	6 720,72 €
LOT 10 ÉLECTRICITÉ	EIFFAGE	34 183,46 €		34 183,46 €
LOT 11 CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANITAIRES	JEAUMOT	23 157,68 €		23 157,68 €
TOTAL		294 014,37 €	32 013,92 €	326 028,29 €

Accusé de réception en préfecture
 036-218600844-20250123-2025-02B-DE
 Date de réception préfecture 30/01/2025

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de réaliser les démarches auprès des entreprises et l'autorise à signer tout document relatif à cette décision.

Le Maire,

La secrétaire de séance

Philippe BAZIN

Solange DURIS



Nombre de conseillers	
en exercice	10
présents	10
pouvoir	0
votants	10
pour	10
contre	0
Abstention	0
Date de convocation 07 janvier 2025	
Date d'affichage 30 janvier 2025	

DÉLIBÉRATION

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi 23 janvier à 19 heures, le conseil municipal de Gournay, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence du Maire, Philippe BAZIN.

Présents : Philippe BAZIN, Bertrand SACHET, Christian MONTINTIN, Catherine BOUHET, Francis CHAUMETTE, Pascal CHARTIER, Fabrice LARUE, Solange DURIS, Corentin LAVENU, Cyril VILLEMONT.

Absent - Excusé :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Solange DURIS

• Projet d'extension de la salle des fêtes - Demande de subventions DETR/DSIL

Vu le projet d'extension et rénovation de la salle des fêtes,
Vu la délibération n°2025-02B attribuant les lots aux entreprises,

Estimatif du projet :

	Montant HT
Travaux	326 028,29 €
Architecte	33 840,00 €
Etude sols, amiante, plomb	6 000,00 €
Mission CT, SPS	11 900,00 €
Imprévus	15 000,00 €
Total	392 768,29 €

Plan de financement :

Subventions d'Etat DETR/DSIL 2025 50 % soit 196 384,14 €

Fonds propres 50 % soit 196 384,15 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver le plan de financement des travaux d'extension de la salle des fêtes,
- De solliciter les subventions d'Etat pour l'année 2025,
- De charger Monsieur le Maire de réaliser les demandes et de signer tous documents y afférent.

Le Maire,

la secrétaire de séance

Philippe BAZIN

Accusé de réception en préfecture
030471670004420250123-2025-03B-DE
Date de réception préfecture : 30/01/2025

